2025/0

Département de la
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Canton du
NORD MÉDOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE DU TOURISME DE LA COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET

Commune de
VENDAYS-MONTALIVET

SÉANCE DU 23/06/2025

Date convocation :	13/06/2025
Date affichage :	13/06/2025
Nombre de membres :	
Titulaires en exercice :	**12**
présents :	6
absents excusés représentés	0
absent excusé	0
absent :	0
de votants :	**0**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt trois juin à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la salle du Conseil, à la mairie,, sur convocation.

PRÉSENTS	**TRIJOULET – LASSUS Jean** **PEYRUSE Chloé** **BARTHELEMY Laurent -** **BERTET Jean-Marie** **FABRE Michel**	**SARRAZIN Olivier**
ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS		
ABSENTS EXCUSÉ	**BALMETTE Jean-Pierre -- RODRIGUEZ Jean-Marc - - -** **SIROUGNET Bruno — BOURNEL Pierre – DA COSTA Valérie -** **PAPILLON Françoise – CHAMPION Laurent – GESLIN Thibautl -** **FONTENEAU Marie - BRUN Véronique - BILBAO Thomas - ARIAS Vincent - BAHOUGNE Sylviane - LUCAS Patrick**	
ABSENTS		

PROCES -VERBAL DE CARENCE DE CONSTAT D'ABSENCE DE QUORUM DU CODIR DU 23 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 mai 2025
2 – Délibération tarif pack goodies été

3 - Délibération tarif savon « MONTA »
4 – Délibération décision modificative
5 - Situation budgétaire
6 - Point RH
7 Points divers

Le Président fait le constat d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du CODIR . En effet, seuls 6 membres étaient présents sur les 12 en exercices

Au terme du Chapitre 1, article 4 des statuts de l'Office de Tourisme, le Comité ne peut délibérer que si le nombre des membres présent à la séance dépasse la moitié de celui des membres en exercice.

A l'ouverture de la séance du CODIR du 23 juin 2025, le quorum n'était pas atteint.

En conséquence, le CODIR est reporté, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au jeudi 10 juillet 2025 à 17h, à la mairie de Vendays-Montalivet.

Le Président,

Jean TRIJOULET-LASSUS